

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

2,5 MILLIONS DE DOLLARS POUR LES ENTREPRISES DE MIRABEL

MIRABEL- Deux fonds locaux d'investissement, qui s'ajoutent à l'actuel FLI-Mirabel, ont récemment été créés à Mirabel donnant ainsi accès à une aide financière potentielle, allouée sous forme de prêts, de l'ordre de 2,5 millions de dollars. Il s'agit des Fonds FLS-Mirabel et Filaction-Mirabel.

Comme le précise le maire Jean Bouchard « la création des fonds locaux d'investissement de Mirabel a pour but de soutenir financièrement et techniquement les nouvelles entreprises et les entreprises existantes afin de maintenir des emplois sur le territoire mirabellois ».

Selon la convention de partenariat, « Les fonds locaux d'investissement de Mirabel interviennent principalement au niveau d'apport de fonds dans les entreprises. Les financements accordés ont généralement pour but de doter ou d'assurer l'entreprise de la disponibilité des fonds requis afin d'assurer la réussite d'un projet d'implantation, de développement ou de modernisation ».

Concrètement, la provenance des sommes disponibles dans les fonds locaux d'investissement s'établit comme suit : **FLS-Mirabel**, Fonds locaux de solidarité FTQ (750 000 \$), Ville de Mirabel (150 000 \$) et Fédération québécoise des municipalités (FQM) (100 000 \$) ; **FILACTION-Mirabel**, Filaction fonds de développement (850 000 \$), Ville de Mirabel (150 000 \$) ; **FLI-Mirabel**, prêt du gouvernement du Québec par l'entremise du ministère de l'Économie et de l'Innovation (519 950 \$).

« Né d'un partenariat entre le Fonds de solidarité FTQ et la Fédération québécoise des municipalités, le réseau des Fonds locaux de solidarité est un modèle de développement économique local qui a fait ses preuves. Les entrepreneurs de Mirabel qui ont des projets ambitieux et audacieux ont maintenant accès aux FLS pour le financement de leur PME en démarrage et en croissance », déclare M. Éric Désaulniers, directeur général, Fonds locaux de solidarité FTQ.

« Cette collaboration entre la FQM et le Fonds de solidarité existe depuis maintenant près de 25 ans. C'est un partenariat dont nous pouvons tous être très fiers. Soulignons que notre contribution est rendue possible grâce à la mesure de 3,5 millions de dollars mise en place par le gouvernement du Québec pour déployer le réseau des FLS dans les régions non couvertes jusqu'à maintenant », déclare M. Scott Pearce, maire du Canton de Gore, préfet de la MRC d'Argenteuil et membre du conseil d'administration de la FQM.

« Nous nous réjouissons de cette entente avec la Ville de Mirabel qui nous permettra d'augmenter nos investissements dans cette région à fort potentiel », affirme M. Milder Villegas, directeur général de Filaction.

« C'est avec fierté que nous contribuons à la mise en place du Fonds FLS-Mirabel, qui permettra de stimuler davantage l'entrepreneuriat et la création d'emplois durables dans la région. Cet investissement démontre clairement que nous poursuivons notre engagement d'accompagner les PME à toutes les étapes de leur parcours en mettant à leur disposition des outils et des leviers financiers efficaces qui répondent à leurs besoins », mentionne Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable des régions de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

À noter que les demandes d'aide financière seront analysées par un comité d'investissement formé de neuf membres et d'un observateur. De ce nombre, deux proviennent de la Ville, un du FLS, un de Filaction; les cinq autres, formant la majorité et ne présentant aucun lien avec les trois parties, sont issus du monde de la finance et du domaine de l'entreprise.

Toute personne désireuse de déposer un projet pour obtenir une aide financière des Fonds locaux d'investissement de Mirabel, peut communiquer avec Mirabel économique, au 450 475-2110.

Sources :

Bernard Poulin
Directeur des communications
Ville de Mirabel
450 475-8653

Patrick McQuilken
Conseiller principal aux relations de presse et aux communications
Fonds de solidarité FTQ
514 850-4835

Mathieu Le Blanc
Conseiller en relation avec les médias
Fédération québécoise des municipalités
418 651-3343, poste 243

Pauline Boinot
Coordonnatrice aux communications
2175, boul. de Maisonneuve Est, bureau 235
Montréal (Québec) H2K 4S3
514 525-2042

Date : le 4 avril 2019